



Vie plus longue, reprise de fécondité et immigrations internationales soutenues poussent encore davantage à la hausse la population de la Belgique dans le futur

Par rapport aux données disponibles pour les dernières Perspectives de population 2007-2060 publiées en mai 2008, trois années d'observations en plus, détaillant les mouvements de population des années 2007 à 2009 et aboutissant à la population observée au 1^{er} janvier 2010, révèlent une augmentation de l'espérance de vie masculine renforçant la convergence avec l'espérance de vie féminine, une reprise de la fécondité des femmes, belges principalement, et davantage encore d'immigrations internationales. Il était nécessaire de revoir les perspectives de population à long terme.

Depuis le début des années 2000, *l'espérance de vie à la naissance des hommes augmente plus rapidement que celle des femmes*. Les espérances de vie à la naissance observées pour le pays étaient en 2009 de 77,7 pour les hommes et de 82,9 ans pour les femmes. En 2060, un homme en Belgique pourrait espérer vivre 86,2 ans et une femme 88,8 ans. En 2060, l'espérance de vie des femmes serait de 2,6 ans supérieure à celles des hommes, alors que cette différence était encore de 5,2 ans en 2009.

La fécondité des femmes belges est en hausse, particulièrement dans la Région de Bruxelles-capitale et en Région flamande. *La fécondité des femmes étrangères est par contre plutôt à la baisse, excepté en Région wallonne*. Pour la Belgique, le nombre moyen d'enfants pour les femmes de nationalité belge est passé de 1,57 en 2000 à 1,74 en moyenne sur les années 2006 à 2008. Pour les femmes étrangères, cet indicateur est passé de 2,47 enfants par femme à 2,52, soit une très légère hausse globale. Au total, le nombre moyen d'enfants par femme en Belgique est passé de 1,67 en 2000 à 1,82 en moyenne sur les années 2006 à 2008.

Pour l'ensemble du pays, le *solde naturel*, ou différence entre naissances et décès, reste positif jusque 2060, dans le contexte de reprise de la fécondité et d'augmentation de l'espérance de vie. Ce n'est cependant pas le cas pour tous les arrondissements, ni pour la Région wallonne dont le solde naturel pourrait devenir négatif à partir des années 2040.

En matière de *migrations internes au pays*, on constate une *augmentation de la fréquence des changements de domicile, particulièrement à l'intérieur même des arrondissements*. L'attractivité de la Région flamande augmente relativement à celle de la Région wallonne : le pourcentage d'accroissement de la population dû à un solde migratoire interne positif est toujours plus important en Région wallonne qu'en Région flamande,

mais ce pourcentage baisse alors qu'il augmente en Région flamande.

Les Régions flamande et wallonne, et la Communauté germanophone en particulier, enregistreront plus d'immigrations en provenance du reste du pays que d'émigrations vers le reste du pays (soldes migratoires internes positifs). Comme traditionnellement, *le solde migratoire interne de la Région de Bruxelles-capitale restera négatif*, car cette région endosse les caractéristiques des arrondissements urbains.

L'immigration internationale, en forte hausse ces dernières années – 89.052 personnes en 2000, 137.699 en 2006, 166.479 en 2009 – devrait encore légèrement augmenter pendant quelques années. Il faut rappeler que l'immigration internationale inclut aussi bien des retours de Belges que l'entrée d'étrangers, et parmi ceux-ci de membres de l'Union européenne, de ressortissants de pays occidentaux et du reste du monde. L'immigration internationale atteindrait un maximum de quelque 176.000 personnes en 2014, pour ensuite fluctuer en fonction de l'attractivité économique relative de la Belgique. Après être revenue à un niveau annuel de 138.000 personnes au milieu des années 2030', elle pourrait ensuite augmenter à nouveau jusqu'à une entrée annuelle de 156.000 personnes en 2060.

Les taux d'émigration vers l'étranger sont en légère augmentation, particulièrement chez les ressortissants étrangers. Ceci atténue légèrement la hausse du solde migratoire international (ou immigration nette).

Les *soldes des migrations avec l'étranger* seraient positifs au niveau du pays, des régions dans leur ensemble et de la Communauté germanophone. Ceci ne sera cependant pas toujours le cas au niveau des arrondissements. Le *solde migratoire externe ou international net* de la Belgique était de +13.732 personnes en 2000, +49.536 en 2006, +62.761 en 2009. Il atteindrait un

maximum de +64.900 en 2012, redescendrait vers un minimum de +22.000 au milieu des années 2030, pour ensuite remonter vers une valeur de +32.700 en 2060.

Les taux de naturalisations sont en baisse pour tous les groupes de nationalités, même pour les ressortissants non - Européens. Le taux global de naturalisation des étrangers est passé de 6,7% en 2000 à 3,4% en moyenne pendant les années 2007 à 2009.

La population de la Belgique est appelée à augmenter de 10.839.855 personnes enregistrées au 1er janvier 2010 à 13.515.000 en 2060, soit une hausse de 25%. Cette hausse serait générale, mais particulièrement sensible dans la Région de Bruxelles - capitale (+35%, avec une population de 1.475.200 personnes), alors qu'elle serait de +23% et +25% respectivement dans les Régions flamande et wallonne (celle-ci comprenant la Communauté germanophone). En raison d'une faible fécondité et d'un solde naturel négatif, la population de la seule Communauté germanophone n'augmenterait que de +10% sur cette période.

En raison des évolutions démographiques récentes, la population de la Belgique serait encore plus élevée en 2060 qu'établi dans les Perspectives de population 2007-2060 (dans ces perspectives précédentes, les populations de la Belgique et de la Région de Bruxelles-capitale devaient atteindre en 2060 respectivement 12.662.800 et 1.327.700 habitants). La population serait aussi plus jeune que prévu antérieurement, avec notamment une proportion plus importante de personnes d'âge actif. Ce rajeunissement diminuerait légèrement la hausse du coefficient de dépendance des âgés qui, au niveau de la Belgique, passerait de 26 âgés pour 100 personnes d'âge actif en 2010 à 42 en 2060, au lieu de 45 prévus par les Perspectives de population 2007-2060.

La population des groupes d'âge principalement générateurs des dépenses de pensions et de soins aux personnes âgées dépendantes augmente toujours forte-

ment, mais de manière un peu moindre pour ce deuxième groupe que dans les Perspectives de population 2007-2060, en raison de la moins grande progression de l'espérance de vie féminine. *Au niveau de la Belgique, les nombres des personnes de 65 ans et plus, ou de 85 ans et plus, passeraient respectivement de l'indice 100 en 2010 aux indices 180 et 319 en 2060 (cette progression aurait été de respectivement de 179 et 335 dans les perspectives de population précédentes). Au niveau des régions, les valeurs de l'indice du nombre de personnes de 85 ans et plus, en 2060 (base 2010 = 100), pourraient être très différentes de la valeur moyenne de la Belgique.*

La publication relative aux Perspectives de population 2010-2060 présente une analyse des évolutions démographiques récentes, ainsi que les hypothèses et les résultats de ces Perspectives de population 2010-2060.

Les résultats des Perspectives de population 2010-2060, disponibles sur les sites du BFP (<http://www.plan.be>) et de la DGSIE (<http://statbel.fgov.be>), sont regroupés sous la forme de trois types de tableaux (population annuelle par âge et sexe, mouvement annuel de la population par sexe, coefficients démographiques divers) pour chacun des niveaux géographiques suivants : arrondissement, province, région et Communauté germanophone, pays, dans le format déjà utilisé précédemment, notamment en incluant les observations depuis 2000.

"Perspectives de population 2010-2060", Bureau fédéral du Plan et Direction générale Statistique et Information économique, série Perspectives, BFP et DGSIE, Bruxelles, décembre 2011.

La publication peut être commandée, consultée et téléchargée via les sites www.plan.be et statbel.fgov.be

Pour plus d'informations : M. Lambrecht, ml@plan.be, 02/507.73.67